



## RENTREE 2023-2024

### LISTE DES FOURNITURES SCOLAIRES : Classe CP (Cours Préparatoire) – Cycle 2

(disponible sur le site : [www.ndm-marseille.org](http://www.ndm-marseille.org))

Pour les 10 mois de l'année scolaire, la majorité des fournitures ont été achetées par l'intermédiaire de l'école dans un souci d'unité et d'économie, ainsi cela sera reporté directement sur votre facture du mois de septembre :

- La somme de **60€**, correspondant au matériel de votre enfant (agenda, cahiers, colle, crayons, feutres, etc.),
- La somme de **8,50€** pour l'agenda / cahier de texte « Écolien ».

### À APPORTER LE JOUR DE LA RENTREE : (Tout doit être marqué au nom de l'enfant) :

- 2 photos d'identité - avec nom et prénom au dos.
- 1 cartable, le plus léger possible, sans roulettes et pouvant contenir les formats 24x32 (impératif). Veillez à ce que la fermeture soit facile pour votre enfant.
- 1 trousse vide (qui restera à l'école) - avec nom et prénom - pour le matériel journalier commandé et qui vous sera remis à la rentrée (matériel adapté aux enfants du CP).
- 1 grande trousse (qui restera à l'école) - avec nom et prénom - contenant le matériel suivant à apporter le jour de la rentrée ;
- 12 feutres pointe moyenne, 12 feutres pointe large et 12 crayons de couleur (tous marqués au prénom de l'enfant).
- 1 gobelet en plastique - avec nom et prénom.

### A APPORTER LE JOUR DE LA RENTREE POUR LE COLLECTIF :

Pour les filles :	Pour les garçons :
- 1 boîte de mouchoirs - 1 rouleau d'essuie tout - 1 flacon de solution hydro alcoolique <u>AVEC UNE POMPE</u> (1 x 500 ml <b>ou</b> 2 x 250 ml).	- 1 boîte de mouchoirs - 1 lot de gobelets en carton blanc - 1 ramette de feuille blanche A4

Ce matériel collectif **sera à renouveler tout le long de l'année**, en cas de nécessité.

## A PREVOIR sans apporter à l'école :

- Des étiquettes et du film plastique pour recouvrir les fichiers scolaires qui seront remis à la rentrée.
- Des étiquettes pour marquer l'intégralité du matériel des trousse qui vous sera remis à la rentrée (crayon à papier, stylos, ciseaux...). Pratiques et efficaces pour coller sur le long terme, je vous conseille ce type d'étiquettes :



## INFORMATIONS GÉNÉRALES

- **Tout (vêtement, bonnet, tour de cou, sacs, ...) doit être OBLIGATOIREMENT marqué au nom de votre enfant, soit avec un feutre indélébile, soit avec des étiquettes cousues ou thermocollantes.**
- **Les chaussures à lacets ne sont pas autorisées que si l'enfant sait faire ses lacets (ou utiliser des lacets sans nœuds autobloquants !!!).**
- **Pour des raisons de sécurité seules les écharpes à col ou tubulaires sont autorisées.**
- **AUCUN médicaments. Les bonbons, les chewing-gum, sucettes et autres friandises comme les petits jouets de la maison ne sont pas admis au sein de l'établissement (même dans le sac à dos/ cartable de l'élève).**

En vous remerciant par avance.

Mme Céline Royer l'enseignante